

FICHE TECHNIQUE



LES VIS DE MARQUE CGC DUROCK^{MD} SONT DES FIXATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RÉSISTANT À LA CORROSION SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR FIXER DIFFÉRENTS TYPES DE PANNEAUX D'APPUI MURAL ET DE PRODUITS DE SOUS-PLANCHER AUX ÉLÉMENTS D'OSSATURE DE BOIS OU D'ACIER

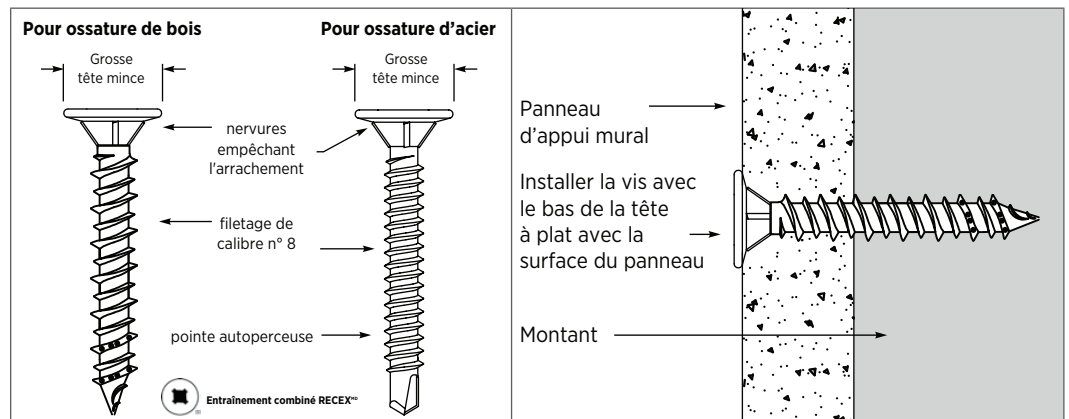
- Peuvent être utilisées à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Enduit résistant à la corrosion. Conçu pour résister pendant plus de 1 500 heures à un essai au brouillard salin avant l'apparition de 5 % de rouille rouge (selon la norme B117 de l'ASTM).
- L'entraînement combiné Robertson/Phillips Recex[®] produit un ajustement précis qui réduit l'effort lié à l'enfoncement, ce qui accélère l'enfoncement et prolonge la durée de vie de la mèche.
- Comprend une grosse tête mince qui offre une résistance à l'arrachement exceptionnelle.
- Des nervures empêchent l'arrachement.
- Deux modèles de filetage sont offerts : un filetage Aster grossier pour les ossatures de bois et un filetage autopercuteur pour les montants métalliques de calibres 14 à 20.
- La couleur bleue procure un meilleur contraste visuel lors de la fixation des panneaux.
- Emballées de façon commode pour les petites et moyennes installations dans un pot en plastique transparent et durable qui comprend un embout à pointe carrée. Les pots sont dotés de couvercles vissables munis de poignées et peuvent servir de nouveau pour d'autres usages ou être recyclés.

INSTALLATION

- Utiliser une visseuse d'au moins 4 A ou à batterie dont la vitesse de rotation peut atteindre 1 500 à 2 500 tr/min.
- Compatibilité des mèches : carré d'entraînement n° 2 ou entraînement Phillips n° 2.
- Poser les vis de 9,5 mm (3/8 po) à 15,9 mm (5/8 po) des bords des panneaux.
- L'espacement des vis est de 200 mm (8 po) c. à c. pour les murs, les planchers et les comptoirs et de 150 mm (6 po) c. à c. pour les plafonds.
- Enfoncer les vis de façon que les têtes soient à ras de la surface du panneau. Ne pas fraiser les vis.
- Les vis doivent être enfoncées en ligne droite pour assurer un rendement optimal.

APPLICATIONS RECOMMANDÉES

OSSATURE DE BOIS	PLANCHER/COMPTOIR	MUR	PLAFOND	ÉPAISSEUR DU PRODUIT DE SOUS-PLANCHER OU DU PANNEAU D'APPUI MURAL
Vis CGC Durock [®] 1 1/4 po pour ossature de bois	X	X	—	6,3 mm (1/4 po), 9,5 mm (3/8 po), 12,7 mm (1/2 po) et 15,9 mm (5/8 po)
Vis CGC Durock [®] 1 5/8 po pour ossature de bois	—	X	X	12,7 mm (1/2 po), 15,9 mm (5/8 po)
OSSATURE D'ACIER	PLANCHER/COMPTOIR	MUR	PLAFOND	ÉPAISSEUR DU PANNEAU D'APPUI MURAL
Vis CGC Durock [®] 1 1/4 po pour ossature d'acier	—	X	X	12,7 mm (1/2 po)
Vis CGC Durock [®] 1 5/8 po pour ossature d'acier	—	X	X	15,9 mm (5/8 po)



**DIMENSIONS
ET EMBALLAGE**

**OSSATURE DE
BOIS (POT AVEC
COUVERCLE
BLANC)**

**OSSATURE
D'ACIER
(POT AVEC
COUVERCLE
GRIS)**

	DIMENSION DE L'UNITÉ	UNITÉS PAR BOÎTE
VIS CGC DUROCK® 1 1/4 PO POUR OSSATURE DE BOIS 200	200 PIÈCES/POT	18 POTS/BTE
VIS CGC DUROCK® 1 1/4 PO POUR OSSATURE DE BOIS 600	600 PIÈCES/POT	10 POTS/BTE
VIS CGC DUROCK® 1 1/4 PO POUR OSSATURE DE BOIS EN VRAC	5 000 PIÈCES	5 000 PIÈCES/BTE
VIS CGC DUROCK® 1 5/8 PO POUR OSSATURE DE BOIS 350	350 PIÈCES/POT	10 POTS/BTE
VIS CGC DUROCK® 1 1/4 PO POUR OSSATURE D'ACIER EN VRAC	5 000 PIÈCES	5 000 PIÈCES/BTE
VIS CGC DUROCK® 1 5/8 PO POUR OSSATURE D'ACIER EN VRAC	4 000 PIÈCES	4 000 PIÈCES/BTE

MARQUES DE COMMERCE :

Le logo de CGC est une marque de commerce de CGC Inc. CGC Inc. est un utilisateur autorisé de la marque de commerce suivante : La marque de commerce RECEX est la propriété de Robertson/Pan American Screw.

REMARQUE :

Les produits décrits dans le présent document peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions. Renseignez-vous auprès de votre représentant ou bureau local des ventes de CGC.

AVIS :

Nous ne sommes pas responsables des dommages accidentels ou indirects, résultant des circonstances, ni des frais issus, directement ou indirectement, de la mauvaise utilisation ou de la pose des marchandises non conforme aux instructions et aux devis courants imprimés du vendeur. Notre responsabilité se limite strictement au remplacement des marchandises défectueuses. Toute réclamation à ce sujet sera réputée caduque à moins d'être faite par écrit dans les trente jours de la date où elle aurait raisonnablement dû être découverte.

LA SÉCURITÉ D'ABORD!

Appliquer les pratiques courantes d'hygiène industrielle et de sécurité pendant la manutention et l'installation de tous les produits et systèmes. Prendre les précautions nécessaires et porter l'équipement de protection individuel correspondant à la situation. Lire les fiches signalétiques sur les produits et les documents qui se rapportent aux produits avant l'établissement du devis ou l'installation.

